

UVSQ

université PARIS-SA

RÈGLEMENT

[Introduction](#)

La plateforme d'imagerie et cytométrie **CYMAGES** a été créé en septembre 2012 sur le site de l'UFR des sciences de la santé de l'université de Versailles Saint Quentin. Elle a pour mission d'offrir à la communauté scientifique académique et aux industriels, des équipements à la pointe de la technologie, du conseil et de l'assistance en microscopie haute résolution, imagerie cellulaire haut débit (High Content Screening) et en cytométrie haut débit. Les premiers équipements ont été acquis grâce à des fonds provenant de l'Université de Versailles Saint Quentin, de la Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, du Département des Yvelines et de la région Ile de France.

Objectifs

Les objectifs de la plateforme sont de mettre à la disposition de la communauté scientifique des équipements de haute technologie en imagerie et en cytométrie. Cela implique leur acquisition, leur installation et leur maintenance. Le personnel de la plateforme assure l'accueil et la formation des utilisateurs ainsi que le conseil et l'assistance. Aux travers d'animations, communications, la plateforme assure également une veille technologique, le développement et la création de protocoles expérimentaux ou d'analyses.

Organisation

La plateforme CYMAGES est placée sous la direction d'un directeur opérationnel assisté par un comité de pilotage constitué de directeurs/chercheurs/utilisateurs des laboratoires rattachés à l'UFR des sciences de la santé de l'université de Versailles Saint Quentin.

Le responsable de plateforme :

Assure la veille technologique de la plateforme et son animation scientifique

Valide par accord écrit toute action faite au nom de la plateforme.

Est responsable du fonctionnement de la plateforme, de l'encadrement des personnels, de la formation, conseil et assistance des utilisateurs et de la gestion financière.

Le comité de pilotage scientifique :

Assure la coordination entre la plateforme et les activités scientifiques du site relevant de l'imagerie cellulaire et de la cytométrie.

Définit la stratégie, les objectifs et les moyens en matière de financements, d'équipements et de personnels.

Aide à la résolution de questions non résolue au sein de la plateforme.

Accès à la plateforme

Les équipements de la plateforme (microscopes, cytomètres, ordinateurs communs) sont accessibles exclusivement aux personnes ayant fait la demande d'accès aux équipements (document disponible en ligne sur www.cymages.uvsq.fr) et/ou suivi une formation assurée par le personnel de la plateforme Cymages. Les utilisateurs personnels de l'université de Versailles Saint Quentin, seront identifiés au travers de leur profil UVSQ (email UVSQ). Pour apparaître dans la liste du personnel UVSQ, il est nécessaire de se connecter une fois au site du Portail du personnel (lien depuis www.uvsq.fr). Chaque équipement de la plateforme est « verrouillé » par un système informatique d'identification de l'utilisateur. Tout comme pour l'accès au site de réservation en ligne (<http://redmine2.dsi.uvsq.fr/resa/Web/schedule.php>) l'utilisateur s'identifiera par son identifiant 4x4 UVSQ. Cette démarche permet à la plateforme d'assurer la traçabilité des utilisations des équipements et la comptabilisation des heures de location.

Formation :

Les demandes de formation sont faites par réservation du système concerné (2 heures pour les vidéos microscopes, 3 heures pour les microscopes confocaux et cytomètre, ½ journée pour le MarkII ImageStream et microscope HCS. Un courriel sera également envoyé en parallèle à « benoit.maury@uvsq.fr » précisant l'outil concerné et le créneau horaire souhaité. Seul le personnel de la plateforme est habilité à délivrer une formation. Les utilisateurs déjà formés et n'ayant pas de responsabilité dans la plateforme, ne seront pas autoriser à assurer la formation d'un autre utilisateur.

Facturation :

La facturation trimestrielle est fonction du temps d'utilisation et de l'équipement. Les sommes perçues permettent de couvrir l'essentiel des coûts de maintenance et de fonctionnement de la plateforme. Les tarifs sont réajustés une fois par an.

> consulter les tarifs pour l'année en cours.

Réservation des appareils :

La réservation est obligatoire sur le site internet de la plateforme (<http://redmine2.dsi.uvsq.fr/resa/Web/schedule.php>). L'accès aux utilisateurs non personnel UVSQ se fera par demande directe (benoit.maury@uvsq.fr et 0170429368). Tout utilisateur annulant une réservation doit envoyer un mail à « benoit.maury@uvsq.fr » et annuler sa réservation en ligne. Aucune annulation dans un délai inférieur à 12h avant son effet n'est acceptable : la réservation sera alors facturée.

Stockage des données :

Aucune sauvegarde des données n'est assurée par la plateforme. Les disques durs des ordinateurs de chaque appareils de la plateforme sont nettoyés automatiquement tous les premiers du mois et sans avertissements. Les utilisateurs sont donc invités à s'équiper de disques durs externes en proportion avec le volume de données généré. A terme, la plateforme vise à s'équiper d'un serveur de stockage des données, les utilisateurs seront avisés du changement.

Maintenance et conduite à suivre :

Le personnel rattaché à la plateforme est responsable de l'entretien des équipements mis à disposition. Les utilisateurs ont l'obligation de signaler tout problème rencontré lors de l'utilisation des appareils et ne peuvent réaliser de modifications (exemple : changement de filtres, d'objectifs..) sans en avoir fait part au préalable au personnel de la plateforme. De plus, l'utilisateur s'engage à laisser les équipements utilisés propres et fonctionnels après son passage, ceci implique : Nettoyer les objectifs (huile immersion) ; jeter les papiers usagés à la poubelle ; ramener ces échantillons après observation (boîtes et lames) ; à manipuler les équipements de la plateforme sans gants ; respecter ses créneaux horaires ; ne pas souiller les équipements commun avec ses échantillons et neutraliser ses échantillons infectieux pour accéder aux outils en dehors des zones L2 appropriées. Ces points sont cruciaux pour que la plateforme puisse assurer une reproductibilité maximale des expériences menées en son sein.

Matériels, et méthodes, remerciements :

La plateforme se développe au travers de demande de financement dont l'évaluation rend indispensable la valorisation de ses activités de services. Cette reconnaissance peut se traduire au travers de citations dans les articles publiés par les utilisateurs de la plateforme par la mention « image acquisition and analysis were performed on CYMAGES imaging facility » ou pour la cytométrie « cytometry experiments were performed on CYMAGES facility instruments ». Le personnel encadrant de la plateforme sera également remercié comme suivant « The authors greatly acknowledge_____ of CYMAGES facility » dans les remerciements.

Lorsque la participation du personnel de la plateforme a été décisive dans l'avancement de la publication, la signature d'un ingénieur doit être envisagée.

Merci également d'indiquer au responsable de plateforme, les références de publication ou communication orale incluant des données obtenues grâce à la plateforme.

Ce retour de valorisation des résultats obtenus sur la plateforme doit permettre à la plateforme d'obtenir de nouveaux financements externes à l'UFR des sciences de la santé et donc d'alléger la participation des laboratoires dans son développement ou maintient. C'est donc un jeu « gagnant-gagnant » auquel les utilisateurs doivent se prêter sans omissions.